



Parc national
des Cévennes



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Invitation presse

Le 13 janvier 2021

Comptage de la population de crave à bec rouge

Le Parc national des Cévennes organise avec ses partenaires un comptage de la population de crave à bec rouge sur la partie lozérienne du territoire du Parc.

Le crave à bec rouge (*Pyrrhonorax pyrrhonorax*) est un oiseau de la famille des corvidés. Il est reconnaissable à son plumage bleu-noir, son long bec rouge recourbé et ses pattes rouges.

C'est une espèce considérée en Europe comme rare et menacée avec une distribution très fragmentée. En France, les principaux bastions de l'espèce se situent dans les massifs pyrénéens, alpins et dans le Sud du Massif central, notamment dans la région des Grands Causses. Dans le Parc national des Cévennes, il niche dans les falaises des gorges de la Jonte et du Tarn ainsi que dans les avens des Causses et se nourrit dans les zones de végétations rases en milieux ouverts de ces plateaux calcaires, étroitement dépendant des activités agro-pastorales.

Malgré un statut d'espèce à enjeux de conservation, la communauté ornithologique française c'est relativement peu intéressée à cette espèce dont les effectifs sont particulièrement mal connus. Un premier comptage réalisé en 2019 a mise en évidence que le Sud du Massif central héberge une part importante de la population française. Un second est effectué cette année afin de suivre l'évolution de la dynamique de cette population. Il s'agit de localiser les dortoirs hivernaux du Crave et de dénombrer les individus présents dans ces dortoirs à la même date dans l'ensemble des sites connus du Sud du Massif central.

En 2019, sur 20 sites prospectés entre la vallée du Lot et les Gorges de la Jonte, en incluant les causses de Sauveterre et du Méjean, ainsi que les Gorges du Tarn et la vallée du Tarnon, plus de 570 individus avaient été recensés. Compte-tenu du nombre de sites potentiellement favorables en Lozère, ce comptage sera réalisé en partenariat avec l'Association Lozérienne pour l'Étude et la Protection de l'Environnement (ALEPE), la Fédération Départementale des Chasseurs de Lozère et l'Office Français de la Biodiversité. D'autres comptages seront réalisés le même jour dans l'Aveyron, le Gard et l'Hérault.

Le comptage se déroulera le mercredi 20 janvier 2021

Les médias sont cordialement invités à couvrir ce comptage qui se déroulera dans le respect strict des gestes barrières.

Le rdv est fixé à 15h00 à l'antenne du Parc du Villaret (Causse Méjean- Hures la Parade)

Pour vous accréditer, merci de bien vouloir contacter Natacha Maltaverne (coordonnées ci-dessous) avant le 19 janvier.



Contact presse : Natacha Maltaverne
tél : 04 66 49 53 25 ou 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières